



PROVINCE de QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION
MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Isidore le 4 mai 2020 à 20 heures au 671, rang Saint-Régis, Saint-Isidore pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

** DM-04-2020 **

Site concerné :

Lot : 2 868 075
Adresse projetée : 70, rue Bellefleur
Zone : H-218

Nature et effet des dérogations mineures demandées :

La demande porte sur l'aménagement d'une clôture :

- Permettre d'ériger une clôture de cinq pieds en cour avant le long la ligne de rue parallèle à la façade principale du bâtiment alors que le règlement de zonage 340- 2010 stipule que la hauteur maximale est d'un mètre.

Le Conseil statuera cette demande à l'occasion de la séance ordinaire mentionnée ci-haut. Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en envoyant un courriel au urbanisme@municipalite.saint-isidore.qc.ca ou en appelant au 450-454-3919.

Donné à Saint-Isidore ce 17 avril 2020.

Sébastien Carignan-Cervera
Directeur général